



Guide des micro-certifications ECCOE

Comment créer des justificatifs numériques et
mettre en œuvre les micro-certifications dans votre organisation

Juillet 2022

Rapport du projet ECCOE sur la Production intellectuelle 5

Auteurs

Alessandra Antonaci, Deborah Arnold, Jochen Ehrenreich, Ada Giannatelli, Mykolé Lukošienė, Ildiko Mazar, Carmen Padrón Nápoles, Timothy Read, Beatriz Sedano, Airina Volungevičienė

Contributeurs

Anthony Camilleri

Rédacteurs en chef

Jochen Ehrenreich, Deborah Arnold

Mise en page

Jochen Ehrenreich, Tara Drev

Copyright

(C) 2022, ECCOE

Le Consortium ECCOE

Fondation UNIT	AUNEGe	FR
Centre d'innovation de la connaissance	KIC	MT
Universidad Nacional de Educación a Distancia	UNED	ES
Duale Hochschule Baden-Württemberg	DHBW	DE
Politecnico di Milano	METID	IT
Vytauto Didžiojo Universiteta	VMU	LT
Association européenne des universités d'enseignement à distance	EADTU	NL

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que ses auteurs et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

Cette œuvre est protégée par une licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Table des matières

Introduction	4
Comment délivrer des titres de compétences signés numériquement par le biais des European Digital Credentials for Learning (EDC)	5
Comment obtenir un eSeal afin d'authentifier un justificatif numérique au nom de votre organisation	6
Comment reconnaître une micro-certification	8
Comment établir un modèle de contrat de reconnaissance de crédits (MCRA)	10
Comment lier les acquis d'apprentissage d'un cours / MOOC aux compétences reconnues au niveau européen (ESCO)	12
Comment créer une description de module de micro-certifications ? a) et une inscription au catalogue ECCOE	14
Comment créer une description de module de micro-certifications : b) principes généraux pour la description des opportunités d'apprentissage	15
Comment stimuler la collaboration ECCOE entre les EES et avec d'autres prestataires de formation	16

Introduction

Les universités s'intéressent de plus en plus à la question des micro-certifications et des justificatifs numériques. Les micro-certifications offrent aux apprenants un plus grand choix, une plus grande flexibilité et des possibilités de spécialisation plus larges dans leurs programmes d'études. Elles soutiennent le développement d'approches plus inclusives, interculturelles et collaboratives. Les justificatifs numériques permettent d'étendre les processus de reconnaissance à un plus grand nombre d'apprenants, en fournissant des décisions de reconnaissance justifiées sur la base des riches données intégrées dans le justificatif.

Dans le cadre du projet ECCOE (European Credit Clearinghouse for Opening up Education), un groupe d'établissements d'enseignement supérieur (EES) s'est réuni avec des associations et des spécialistes du domaine pour étudier comment ces promesses (et bien d'autres) peuvent devenir réalité. Ils partagent la vision de créer un pool d'opportunités d'apprentissage en ligne et hybrides, auxquelles les apprenants de tous les établissements partenaires peuvent s'inscrire. À cette fin, les partenaires du projet ont élaboré des descripteurs et des critères de qualité pour les justificatifs numériques, sur la base des European Digital Credentials for Learning (EDC). Pour faciliter la collaboration interinstitutionnelle et l'intégration des micro-certifications des institutions partenaires dans leurs propres programmes, ils ont élaboré un modèle d'accord de reconnaissance des crédits. Un prototype de catalogue en ligne d'opportunités d'apprentissage a montré à quoi pourrait ressembler une réserve d'opportunités d'apprentissage partagées. Les partenaires du projet ont entrepris de délivrer leurs propres titres de compétences numériques sur la base de l'EDC.

La collection de guides pratiques présentée dans cette publication est un résumé de nos apprentissages et expériences du projet ECCOE. Même si les technologies et les approches des micro-certifications évoluent encore rapidement, nous espérons qu'en partageant nos propres expériences avec la communauté, nous pourrions aider d'autres personnes dans leur propre cheminement.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse <https://eccoe.eu/contact/> pour de plus amples informations sur les sujets abordés dans cette publication.

1. Public cible

Personnels des établissements d'enseignement supérieur, tels que

- Personnel enseignant
- Personnel de scolarité
- Ingénieurs / conseillers pédagogiques
- Directeur du programme
- Personnel administratif

2. Résumé

Une institution ou une organisation sectorielle souhaite délivrer des justificatifs signés numériquement pour une opportunité d'apprentissage spécifique répertoriée dans le catalogue des opportunités d'apprentissage de l'ECCOE à tous les apprenants qui terminent leurs activités d'apprentissage et atteignent les compétences requises conformément à la description de l'opportunité d'apprentissage.

3. Attentes

1. Vous souhaitez délivrer des micro-certifications EDC/Europass à vos apprenants au nom de votre organisation.
2. En délivrant des justificatifs signés numériquement, vous voulez vous assurer que les apprenants ont le contrôle total de leurs acquis d'apprentissage décrits dans un format lisible par l'homme et par la machine, qui sont en outre inviolables.
3. Vous voulez susciter l'intérêt des apprenants des établissements partenaires pour les micro-certifications et leur reconnaissance plus large.
4. Vous souhaitez améliorer la visibilité de votre offre de formation et de celles de vos partenaires, ainsi que les possibilités de reconnaissance interinstitutionnelle.
5. Vous voulez décrire les opportunités d'apprentissage et les titres correspondants en utilisant les mêmes normes ouvertes acceptées par l'UE.
6. Vous voulez offrir un service à d'autres organisations.

4. Connaissances préalables

1. Les informations disponibles sur les offres de formation des établissements menant à des justificatifs signés numériquement doivent être incluses dans la description de l'opportunité d'apprentissage.
2. eSeal : Votre institution a besoin d'un cachet électronique qualifié ou avancé (voir la [liste officielle approuvée par la Commission européenne](#)¹ et le [guide pour obtenir un eSeal](#)² ; tous les détails sur la manière de l'obtenir sont disponibles sur les [pages d'interopérabilité](#) de l'EDC³).
3. Java Runtime Environment : Pour pouvoir délivrer des justificatifs signés numériquement, vous devez avoir installé [Java Runtime Environment](#)⁴ afin de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble du processus.
4. NexU : Pour être en mesure d'émettre des justificatifs signés numériquement, vous devez avoir installé [NexU](#)⁵ pour

assurer le bon fonctionnement de l'ensemble du processus d'émission et de signature. Vous devez disposer des informations qui doivent être incluses dans l'identifiant signé numériquement.

5. Description de l'activité

1. Vous choisissez parmi les moyens disponibles (Créateur de justificatifs en ligne ou méthode Excel) celui qui convient le mieux pour créer le justificatif. Consultez ce tutoriel pour connaître toutes les étapes nécessaires.
2. Vous préparez le modèle de votre justificatif numérique.
3. Une fois que le modèle est prêt, vous pouvez émettre les justificatifs comme expliqué dans le [tutoriel](#)⁶.

6. Description de la fonctionnalité du système ECCOE

1. Cette partie du système ECCOE s'appuie sur l'infrastructure des European Digital Credentials for Learning.

7. Description du résultat

1. Les justificatifs signés numériquement sont attribués aux apprenants qui ont réussi leur apprentissage.
2. Les apprenants reçoivent leurs certificats signés numériquement par courrier électronique et/ou par dépôt direct dans leur portefeuille Europass.

8. Liens utiles

Tutoriel : Comment délivrer les justificatifs ECCOE
<https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/07/How-to-issue-ECCOE-credentials.pdf>

European Learning Model (Modèle européen d'apprentissage)
<https://github.com/european-commission-empl/European-Learning-Model/blob/master/Learning%20Opportunities/Learning%20Opportunities.md>

European Digital Credentials for Learning
<https://webgate.acceptance.ec.europa.eu/europass/edci-issuer/#/home>

Vocabulaires standardisés Europass
<https://op.europa.eu/en/web/eu-vocabularies/europass>

Classification européenne des aptitudes, compétences, qualifications et professions (ESCO)
<https://ec.europa.eu/esco/portal>

Liste officielle des prestataires approuvés par la Commission européenne
<https://esignature.ec.europa.eu/efda/tl-browser/#/screen/home>

Comment préparer vos données | Les titres numériques européens de l'apprentissage
<https://europa.eu/europass/en/preparing-credentials-european-digital-credentials-learning#3243>

1 <https://esignature.ec.europa.eu/efda/tl-browser/#/screen/home>

2 <https://ec.europa.eu/digital-building-blocks/wikis/display/ESIGKB/How+can+I+create+an+advanced+or+qualified+electronic+seal>

3 <https://webgate.acceptance.ec.europa.eu/europass/edci-issuer/#/home>

4 <https://java-runtime-environment.en.softonic.com/download>

5 <https://github.com/nowina-solutions/nexu/releases/download/nexu-1.22/nexu-bundle-1.22.zip>

6 <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/07/How-to-issue-ECCOE-credentials.pdf>

1. Public cible

Personnel des établissements d'enseignement supérieur, tels que

- Représentant légal (RL) ou assistant personnel du RL
- Personnel de scolarité
- Ingénieurs / conseillers pédagogiques
- Directeur de programme
- Personnel administratif

2. Résumé

Les justificatifs numériques Europass pour l'apprentissage (European Digital Credentials for Learning) sont des documents électroniques standardisés, qui utilisent une clé cryptée appelée eSeal pour garantir l'authenticité de l'émetteur et empêcher toute falsification. Ce petit guide explique comment obtenir un tel « cachet numérique »

3. Attentes

1. Votre organisation souhaite délivrer des justificatifs numériques Europass.
2. Pour authentifier les informations d'identification au nom de votre organisation, celle-ci doit acquérir un eSeal.
3. Comprendre pourquoi vous avez besoin d'un eSeal pour authentifier les justificatifs numériques de l'ECCOE.
4. Savoir où chercher pour trouver un prestataire de services de confiance dans votre pays qui peut délivrer un eSeal à votre organisation.
5. Apprendre d'autres organisations le processus qu'elles ont suivi.
6. Obtenir votre propre eSeal afin de pouvoir émettre des justificatifs numériques authentifiés indiquant clairement le nom et l'identité légale de votre organisation.

4. Connaissances préalables

1. Votre organisation doit avoir un plan concret pour délivrer des justificatifs numériques qui attestent des résultats de l'apprentissage des apprenants. Ces certifications peuvent concerner un parcours complet (comme une Licence ou un Master) ou des modules et des parcours d'apprentissage de courte durée comme les MOOC.
2. Une personne de votre organisation doit connaître les étapes nécessaires pour émettre et authentifier un certificat numérique. Il peut s'agir par exemple d'un ingénieur pédagogique, d'un directeur de programme ou d'un membre du personnel de scolarité.

5. A bord

1. Comme l'obtention d'un cachet numérique nécessite une documentation qui engage la responsabilité du représentant légal de votre organisation (par exemple, le président, le recteur, le directeur général...), cette personne doit être pleinement informée, autorisée et disposée à fournir la documentation. Ce représentant légal et/ou le responsable financier doit également savoir que le système eSeal a un coût - souvent un coût unique pour l'obtention de la clé USB physique cryptée, puis un coût annuel basé sur le nombre de documents à sceller. N'oubliez pas que, comme un

tampon en caoutchouc, le cachet numérique peut être utilisé pour bien d'autres choses que l'authentification des certificats d'apprentissage, et que l'investissement peut donc en valoir la peine.

2. Les étapes concrètes de l'obtention du cachet numérique peuvent bien sûr être déléguées à un membre du personnel de confiance, tel que l'assistant personnel du représentant légal. C'est le rôle choisi pour l'explication de l'activité.

6. Description de l'activité

Vous êtes l'assistant personnel du représentant légal de votre organisation, chargé d'obtenir un eSeal. La différence entre une signature électronique et un eSeal est la suivante : Une signature électronique est personnelle - elle engage la personne qui signe. Un eSeal est l'équivalent numérique du cachet de votre organisation - il engage la responsabilité de l'organisation en tant qu'entité juridique.

Voici les étapes que vous devez suivre :

1. Essayez de trouver le terme exact dans votre propre langue, ce qui vous aidera dans les étapes suivantes. Voir la section 11 ci-dessous pour une sélection de traductions.
2. Une fois que tout cela est clair dans votre esprit, vous devez rechercher un fournisseur de services de confiance dans votre pays. Consultez la liste officielle approuvée par la Commission européenne et sélectionnez votre pays.
3. Consultez la liste des fournisseurs de services de confiance (Trusted Service Provider - TSP) de votre pays et identifiez ceux qui délivrent un QCert pour eSeal. Il se peut que vous traitiez déjà avec un TSP particulier pour les signatures électroniques (qui, rappelons-le, ne sont pas la même chose). Si ce TSP délivre également des QCerts pour eSeal, cela vaut la peine de le contacter en premier lieu car il connaîtra votre organisation.
4. Sélectionnez le ou les TSP que vous souhaitez contacter. Il n'est parfois pas facile de trouver les coordonnées, alors préparez-vous à y consacrer un peu de temps. Par expérience, il est conseillé de prendre contact par téléphone afin d'expliquer ce dont vous avez besoin et pourquoi. Les eSeals sont assez récents, et certains fournisseurs peuvent essayer de vous vendre quelque chose qui ne correspond pas à vos besoins.
5. Vous devrez peut-être contacter plusieurs TSP avant de trouver celui qui peut répondre à vos besoins, et il est toujours conseillé de comparer les coûts.
6. Une fois que vous avez pris votre décision, le TSP vous expliquera la procédure et les documents que vous devez fournir. Les sections 9 et 10 fournissent des exemples de différents États membres de l'UE.

7. Obstacles possibles

Exemple : UNED

Le principal obstacle à l'utilisation du eSeal en Espagne est qu'il existe déjà un certificat numérique officiel pour tous les usages universitaires, produit par l'agence nationale espagnole FNMT (Fábrica Nacional de Moneda y Timbre), qui fait partie du ministère des finances et de la fonction publique. Ce certificat est utilisé par toutes les universités espagnoles, ainsi que par l'administration publique, et ce depuis plusieurs années.

8. Liens utiles

Liste approuvée par l'UE des prestataires de services de confiance

<https://esignature.ec.europa.eu/efda/tl-browser/#/screen/home>

Page d'exemples de prestataires de services fiduciaires pour l'Irlande

<https://esignature.ec.europa.eu/efda/tl-browser/#/screen/tl/IE>

EDCI Europass Digital Credentials for Learning - instructions aux émetteurs

<https://webgate.acceptance.ec.europa.eu/europass/edci-issuer/#/home>

Explication de la différence entre eSeal avancé et qualifié

<https://europa.eu/europass/en/preparing-credentials-european-digital-credentials-learning#3243>

9. Exemple A : Obtention d'un eSeal en France

AUNEGe, l'Université numérique française pour l'économie et la gestion, et coordinatrice du projet ECCOE, a décidé d'obtenir un eSeal avancé pour pouvoir émettre et signer les justificatifs numériques Europass au nom de ses membres, qui sont eux-mêmes en grande partie des établissements d'enseignement supérieur.

Coût :

- Année 1 : 480€+50€ pour la clé physique cryptée
- puis : 480€ par an

Pour obtenir un eSeal, AUNEGE a suivi les étapes suivantes :

1. Le responsable administratif et financier a vérifié la liste des TSP pour la France.
2. Elle a sélectionné quatre TSP, qui étaient répertoriés comme délivrant le QCert pour eSeal.
3. Les premiers contacts ont été infructueux, mais un TSP (ChamberSign) a compris le contexte et a pu répondre à nos besoins.
4. Le processus a nécessité la collecte et l'envoi d'une série de documents prouvant l'identité légale de l'AUNEGe (une association), y compris les cartes d'identité nationales du représentant légal (le président de l'AUNEGe), du responsable financier en tant que destinataire de la clé physique, et du coordinateur du projet ECCOE en tant qu'utilisateur délégué.
5. La remise de la clé USB cryptée ne pouvait se faire qu'en personne à la Chambre de Commerce de Lyon. Le représentant légal n'étant pas en mesure de se déplacer en personne, une lettre de délégation officielle a été signée afin d'autoriser le responsable administratif et financier à aller chercher la clé.
6. Le responsable administratif et financier a ensuite envoyé la clé physique au coordinateur du projet ECCOE par courrier recommandé afin de garantir une livraison sûre entre les mains de la personne qui utiliserait effectivement la clé pour authentifier les justificatifs numériques.

10. Exemple B : Obtention d'un eSeal en Lituanie

L'Université Vytautas Magnus, en tant que partenaire du projet ECCOE, a décidé d'obtenir un eSeal qualifié afin de pouvoir émettre et signer les titres numériques d'apprentissage Europass.

1. Le responsable du service d'étude a vérifié la liste des TSP pour la Lituanie.
2. Sur la liste des TSP fournie, une seule institution - State Enterprise Centre of Registers - était en mesure de délivrer un QCert pour eSeal (les autres ne pouvaient que délivrer un QCert pour eSignature ou valider un eSeal qualifié).
3. Après avoir contacté le TSP sélectionné (State Enterprise Centre of Registers), il s'est avéré qu'il existe plusieurs options pour qu'une université dispose d'un eSeal. La première option était d'avoir une clé USB cryptée ; l'autre option était d'avoir un eSeal intégré.

11. Terminologie Traductions

Anglais	QCert for eSeal (qualified certificate for electronic seal)
Français	cachet numérique (support cryptographique de type EuroComercio NG avec clé oberthur v7)
Lituanien	Kvalifikuotas elektroninio spaudo sertifikatas
Allemand	Qualifizierte elektronisches Siegel
Italien	sigillo elettronico qualificato
Néerlandais	Elektronisch zegel
Espagnol	Certificado digital 'eSeal'

1. Public cible

Personnel des établissements d'enseignement supérieur, tels que

- Personnel enseignant
- Personnel de scolarité
- Directeur du programme
- Personnel administratif

2. Résumé

Un établissement d'enseignement supérieur reçoit une demande de reconnaissance d'une micro-certification.

3. Attentes

1. Comprendre les principes de la reconnaissance des micro-certifications.
2. Connaître les étapes à suivre et le processus pour une reconnaissance claire et rapide.
3. Partager et adapter les bonnes pratiques des processus clairs de reconnaissance des micro-certifications.

4. Connaissances préalables

Il existe deux scénarios : l'un s'il existe un accord type de reconnaissance de crédits ECCOE (MCRA) entre les partenaires ; l'autre, pour une reconnaissance individuelle.

1. Si votre établissement n'est pas un partenaire du réseau ECCOE et/ou ne dispose pas de MCRA, il doit exister un ensemble de règles et de processus pour la reconnaissance d'une micro-certification. Il est conseillé à une personne ou à une institution de bien les connaître.
2. Un établissement doit clairement identifier les étapes de la reconnaissance - réglementaires et procédurales - pour la prise en compte de la reconnaissance des micro-certifications, telles que les unités ou les personnes responsables de l'établissement, le déroulement des opérations, les obstacles éventuels et les solutions. Les étapes et les procédures peuvent différer si la micro-certification est délivrée dans le cadre d'un accord existant ou si elle est présentée pour reconnaissance sans accord existant ou entre l'étudiant et l'établissement.
3. Un établissement doit informer son personnel sur le processus de reconnaissance afin de raccourcir les procédures bureaucratiques et de rendre la reconnaissance plus agile, par exemple en fournissant des directives et des instructions claires. Un grand nombre de ces procédures sont clarifiées dans le MCRA. En préparation à la reconnaissance individuelle, il est conseillé d'avoir une idée claire des procédures bureaucratiques et des règlements afin de rendre le processus de reconnaissance des micro-certifications plus agile.
4. Il est conseillé de discuter des scénarios possibles (différents diplômes, différentes organisations, différents systèmes d'études) afin de vous préparer à prendre des décisions rapides.
5. Il est conseillé de recueillir des informations anonymes sur les cas de reconnaissance, telles que les institutions, les systèmes de classement et les aspects importants, afin d'accélérer la reconnaissance à venir.

5. Description de l'activité

Vous êtes la personne, représentant de votre organisation, qui a reçu une demande de reconnaissance d'une micro-certification. Voici les étapes que vous devez suivre :

1. Analysez et comprenez bien le processus de reconnaissance académique, les étapes du processus que vous devez suivre dans vos institutions, les personnes ou les unités responsables de l'ensemble ou de segments du flux de travail de la reconnaissance. Soyez prêt pour le processus standard avant la réception de la demande.
2. S'il en existe un, consultez le Modèle d'Accord de Reconnaissance de Crédits (MCRA) existant entre votre établissement et l'établissement partenaire, ce qui est décidé dans l'accord, les étapes discutées. S'il n'existe pas de MCRA, consultez la réglementation existante sur la reconnaissance dans votre établissement.
3. Le justificatif fourni pour la reconnaissance doit comporter tous les champs de données nécessaires qui sont importants pour une reconnaissance claire.
4. En fonction des étapes de l'institution, la reconnaissance devrait inclure des étapes telles que la réception des détails du (micro-)certificat pour la reconnaissance, l'examen et l'analyse des données du certificat, l'accent étant mis sur les résultats d'apprentissage et les compétences acquises et la formalisation de la reconnaissance en incluant éventuellement l'opportunité d'apprentissage dans le supplément au diplôme en tant que partie ou en plus du programme d'études.
5. Certaines institutions incluent plus, d'autres moins, d'étapes et de consultations dans le processus de reconnaissance. Assurez-vous que toutes les parties connaissent le MCRA et les clauses de l'accord s'il y en a un, et essayez d'optimiser le processus de reconnaissance, en assurant la souplesse du processus tout en respectant les réglementations nécessaires.

6. Description de la fonctionnalité du système ECCOE

1. Les diplômes et les cours sont reconnus sur la base de l'accord préexistant entre les institutions, et également sur la base du contrat d'apprentissage entre un étudiant et les représentants des deux institutions. Dans ce cas, le MCRA est un accord préexistant entre les universités ou institutions partenaires.
2. L'étudiant soumet un justificatif, par exemple un relevé de notes, avec les informations requises à sa faculté et au département de la coopération internationale.
3. Chaque faculté dispose de plusieurs comités de programmes d'études et de curateurs de reconnaissance qui confirment la reconnaissance des cours conformément au contrat d'apprentissage et aux exigences du programme.
4. L'administrateur de la faculté remplit le formulaire qui est signé par le conservateur de la faculté et les responsables du département des études, et les cours sont reconnus, soumis et finalement "aboutissent" dans le supplément au diplôme.

Juillet 2022

Un guide pratique élaboré par l'équipe du projet ECCOE.

Alessandra Antonaci, Deborah Arnold, Jochen Ehrenreich, Ada Giannatelli, Mykolė Lukošienė, Ildiko Mazar, Carmen Padrón Nápoles, Timothy Read, Beatriz Sedano, Airina Volungevičienė. Pour plus de détails, voir <https://eccoe.eu/partners/>.

7. Description du résultat

Le titre est reconnu comme faisant partie du programme d'études.

8. Liens utiles

Convention de reconnaissance de Lisbonne (Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne)

<https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treaty-num=165>

Manuel de l'Espace européen de reconnaissance

<http://ear.enic-naric.net/emanual/>

Classification européenne des aptitudes, compétences, qualifications et professions (ESCO)

<https://ec.europa.eu/esco/portal>

Comment reconnaître les qualifications détenues par les réfugiés

<https://www.enic-naric.net/recognise-qualifications-held-by-refugees-individuals.aspx>

Guide de l'utilisateur ECTS

<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/da7467e6-8450-11e5-b8b7-01aa75ed71a1>

Convention européenne sur l'équivalence générale des périodes d'études universitaires (STE n° 138)

<https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treaty-num=138>

1. Public cible

Personnel des établissements d'enseignement supérieur, tels que

- Responsable de la mobilité internationale (et personnel)
- Vice-recteur à l'enseignement (et assistant personnel)
- Doyen, Chef de département, Directeur de programme
- Personnel du bureau des examens
- Unité d'innovation pédagogique
- Ingénieur ou conseiller pédagogique
- Personnel administratif

2. Résumé

Votre organisation délivre une micro-certification pour une formation courte (par exemple un MOOC), et souhaite que la certification soit facilement reconnaissable par d'autres établissements d'enseignement supérieur (EES). Ce petit guide explique comment rationaliser ce processus grâce à un outil spécialement développé, le Modèle d'Accord de Reconnaissance de Crédits (MCRA). Par exemple, le MCRA peut compléter les accords interinstitutionnels en identifiant les formations admissibles avant que les accords d'apprentissage individuels ne soient établis. Le MCRA est disponible en ligne sur le site web ECCOE, mais vous pouvez également le télécharger sous forme de modèle en document texte.

3. Attentes

Explorer une manière agile d'établir des accords interinstitutionnels entre les EES sur les micro-certifications offertes dans leurs institutions :

1. Explorer le potentiel des micro-certifications pour la mobilité (physique et/ou virtuelle) des étudiants dans les EES.
2. Créer une visibilité pour une micro-certification particulière (ou plusieurs) offerte(s) dans un établissement d'enseignement supérieur.
3. Ouvrir des parcours d'apprentissage offrant des possibilités de formation flexibles aux personnes ayant un statut socio-économique plus défavorisé.

4. Connaissances préalables

Vous devez connaître le processus / les pratiques actuelles (et les personnes responsables / redevables / informées) pour délivrer et reconnaître les cours et les micro-certifications au sein de votre unité ou département.

1. Quelqu'un dans votre unité (typiquement : le personnel administratif) doit être au courant des étapes nécessaires pour mettre en place un contrat d'apprentissage spécifique qui sera complété par le MCRA.
2. Le responsable de l'unité doit être informé.
3. La nouvelle documentation (par exemple, le modèle MCRA) et le flux des processus doivent être mis à disposition dans la base de connaissances de l'unité.
4. Avant d'entamer le processus, vous devez explorer / découvrir quelles sont les étapes dans votre institution :
 - types de reconnaissance et d'accord

- objectif(s)
- ce qui doit être fait par les deux institutions pour transformer un modèle en un accord final (étapes et conditions institutionnelles)
- qui sera chargé de remplir le MCRA
- qui sera chargé de signer le MCRA dans les deux institutions, etc.

Vous pouvez utiliser le [modèle Microsoft Word téléchargeable](#)⁷ ou l'[outil MCRA](#) en ligne [sur le site web de l'ECCOE](#)⁸ ([inscription ici](#)⁹) et décider lequel sera utilisé. Pour créer le MCRA à l'aide de l'outil en ligne, il vous faut un login et d'un mot de passe.

5. A bord

Deux types de reconnaissances sont envisagés :

- (Unidirectionnel) Votre établissement d'enseignement supérieur (HEI-A) veut générer un accord (le MCRA) avec un autre établissement (HEI-B) pour reconnaître les crédits d'une micro-certification (ou plus) Note : Le but peut être que le HEI-B reconnaisse les crédits de la micro-certification de HEI-A ou que HEI-A reconnaisse les crédits d'une micro-certification émise dans HEI-B.
- (Bidirectionnel) Votre établissement d'enseignement supérieur et un autre établissement d'enseignement supérieur veulent signer un accord (le MCRA) entre eux pour reconnaître une micro-certification (ou plus) délivrée dans l'autre établissement pour reconnaître des crédits.

Notes :

Pour des exemples de reconnaissance de l'entente de reconnaissance mutuelle, voir le [MCRA User Guide](#)¹⁰. L'accord de reconnaissance mutuelle a été conçu pour être aussi générique que possible, permettant ainsi la préparation d'un large éventail d'accords interinstitutionnels, mais les **quatre types d'accords les plus courants** qui devraient être préparés sont les suivants :

- reconnaissance unidirectionnelle interinstitutionnelle d'une formation
- la reconnaissance bidirectionnelle interinstitutionnelle d'une formation
- reconnaissance unidirectionnelle interinstitutionnelle de plusieurs formations
- reconnaissance bidirectionnelle interinstitutionnelle de plusieurs formations

Le modèle ECCOE MCRA envisage **quatre types de reconnaissance** qui sont les plus courants :

- Apprentissage formel au niveau de la faculté, comme les cours et les modules dans les programmes d'études (sur campus / hybride / totalement en ligne).
- Apprentissage non-formel au niveau de la faculté, tel que les MOOCs
- Apprentissage formel au niveau institutionnel, tel que des cours et des modules dans le cadre de programmes d'études (sur campus/hybride/entièrement en ligne).
- Apprentissage non-formel au niveau institutionnel tel que les MOOCs.

7 <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/05/MCRA-UNED-TEMPLATE.docx>
8 <https://eccoe.eu/outputs/io2/mcra-etemplate/>

9 <https://eccoe.eu/login-2/>

10 <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2020/12/MCRA-User-Guide.v.1.4.pdf>

6. Description de l'activité

1. Une personne d'un établissement à l'origine de la reconnaissance sélectionne une micro-certification particulière (ou plusieurs) à reconnaître dans un autre établissement d'enseignement supérieur.
2. Cette personne doit explorer le modèle MCRA afin d'établir les étapes précédentes mentionnées ci-dessus et décider de l'option MCRA à utiliser.
3. Cette personne prépare le MCRA, en remplissant toutes les sections étape par étape (voir les explications et instructions détaillées dans le "MCRA User Guide" disponible à la section 5).
4. Une fois que le MCRA est complété et révisé par les deux parties, il sera signé et partagé sur le site web du projet ECCOE.

7. Description de la fonctionnalité du système ECCOE

1. Examiner et reconnaître la validité du document MCRA généré.
2. Envisager une extension à son propre établissement d'enseignement supérieur, sur la base de la qualité implicite présente grâce à l'accord.

8. Description du résultat

1. Ce processus vous permet d'obtenir un modèle d'accord de reconnaissance de crédits (MCRA) qui doit être validé et signé par les autorités respectives des EES concernés.
2. La MCRA sera partagée sur le site web de l'ECCOE.
3. Si la micro-certification reconnue dans le MCRA est lié à un cours / opportunité d'apprentissage listé dans le Catalogue en ligne des opportunités d'apprentissage (LOC) d'ECCOE, les options de reconnaissance seront listées. De cette façon, les étudiants peuvent voir cette information et cela peut les aider à sélectionner l'opportunité d'apprentissage appropriée.

9. Liens utiles

Modèle d'accord de reconnaissance des crédits (MCRA) outil sur le site web ECCOE

<https://eccoe.eu/outputs/io2/mcra-etemplate/>

Inscription <https://eccoe.eu/login-2/>

Vous pouvez également accéder au MCRA via un modèle Microsoft Word :

<https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/05/MCRA-UNED-TEMPLATE.docx>

Un exemple d'un MCRA fictif https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2020/11/MCRA_Fictional_Agreement_Example.pdf

Lien vers le "Guide d'utilisation de l'outil en ligne MCRA" ici : <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2020/12/MCRA-User-Guide.v.1.4.pdf> (exemples de reconnaissance MCRA dans la section 3.1. du guide d'utilisation ci-dessus)

Site de référence pour les accords d'apprentissage en ligne <https://www.learning-agreement.eu/>

1. Public cible

Personnel des établissements d'enseignement supérieur, tels que

- Vice-recteur à l'enseignement (et assistant personnel)
- Unité d'innovation pédagogique
- Personnel enseignant
- Personnel du bureau des examens
- Technologue de l'apprentissage ou personnel de soutien académique
- Directeur du programme

2. Résumé

Votre organisation prévoit de délivrer des justificatifs numériques qui reconnaissent les réalisations des apprenants dans le cadre d'une opportunité d'apprentissage : ce petit guide explique comment référencer les résultats d'apprentissage (RA) liés à ces réalisations par rapport à la classification des compétences de l'UE.

3. Attentes

1. Respecter le cadre européen de référence pour les compétences (ESCO - European Skills, Competences, Qualifications and Occupations).
 - d'accroître la transparence et la reconnaissance de l'apprentissage,
 - pour soutenir la mobilité transnationale et virtuelle.
2. Utiliser le pilier "compétences ESCO" comme un levier d'innovation pour affiner les résultats d'apprentissage du cours, qu'il s'agisse d'un programme d'études complet (tel qu'une Licence ou un Master) ou de formations courtes et de parcours d'apprentissage tels que les MOOC.

4. Connaissances préalables

Votre organisation a un plan concret pour délivrer des justificatifs numériques, qui certifient les réalisations des apprenants.

Que les organes de gouvernance de votre établissement aient déjà décidé de prendre des mesures formelles ou non, vous avez tout intérêt à vous familiariser avec la définition des acquis d'apprentissage selon la norme européenne en matière de classification des compétences : votre objectif est de préparer le terrain pour la délivrance de justificatifs numériques, ce qui accroît la transparence et l'interopérabilité des informations décrivant l'opportunité d'apprentissage.

5. A bord

1. Vous identifiez une opportunité d'apprentissage (disons un MOOC) qui pourrait potentiellement mener à une certification numérique.
2. Selon le modèle européen d'apprentissage, vous devez décrire ses propriétés et, parmi elles, les réalisations et les résultats d'apprentissage associés, en référençant les compétences dans la classification européenne qui identifie et catégorise les aptitudes, les compétences, les qualifications et les professions pertinentes pour le marché du travail et l'éducation de l'UE (ESCO).

6. Description de l'activité

Vous pouvez commencer à explorer le pilier des compétences ESCO en entrant les mots-clés de votre MOOC dans le nouveau pilier des compétences ESCO disponible à l'adresse https://esco.ec.europa.eu/en/classification/skill_main qui articule les compétences :

K – connaissances (knowledge)

L - compétences et connaissances linguistiques

S – compétences (skill)

T - aptitudes et compétences transversales

Vous recherchez une correspondance appropriée avec chacun des résultats d'apprentissage du MOOC en faisant défiler la structure de la taxonomie et/ou en effectuant une recherche par mots-clés : considérez que la nouvelle version d'ESCO (1.1) a amélioré la cartographie des compétences numériques, vertes, transversales et des compétences pour les chercheurs.

Vous reliez chaque résultat d'apprentissage du MOOC à la (aux) compétence(s) appropriée(s) en utilisant les URI respectifs, c'est-à-dire l'identifiant unique de ressource, une chaîne de caractères persistante et lisible par machine, qui identifie chaque compétence ESCO. Il indique également les traductions appropriées, car ESCO est multilingue. Pour chaque aptitude ou compétence, vous trouverez l'URI au bas de la page Web correspondante de l'ESCO. En règle générale, chaque résultat d'apprentissage peut être référencé par rapport à 1 à 3 compétences ESCO. Attention : tenez compte uniquement des compétences dont le statut est "released" (publié) et NON "obsolète".

Expliquons cela par un exemple : l'un des résultats d'apprentissage (RA) du MOOC intitulé "Managing Changes" est "Modifier son attitude ou son comportement pour s'adapter aux modifications sur le lieu de travail". En cherchant parmi les aptitudes et compétences transversales, vous trouvez "S'adapter au changement", que vous pouvez référencer à votre Learning Outcome sur la page de présentation du MOOC par une URI telle que, dans ce cas, <http://data.europa.eu/esco/skill/49de9958-2aa4-4eef-a89d-fe5d5bcd28c4> et ainsi de suite pour chacun des RA du cours (mais n'oubliez pas que vous ne trouverez peut-être pas de compétence ESCO correspondant !).

N'oubliez pas non plus que le pilier des compétences ESCO peut servir de levier à l'innovation afin que vous puissiez réviser vos résultats d'apprentissage. N'oubliez pas d'utiliser des verbes qui indiquent ce que l'apprenant sera en mesure de faire en atteignant un résultat d'apprentissage.

ESCO est l'acronyme de European Skills, Competences, Qualifications and Occupations (aptitudes, compétences, qualifications et professions européennes) : vous pouvez explorer les qualifications et les professions pour connaître les compétences requises et vous inspirer des résultats d'apprentissage visés par votre MOOC.

7. Description de la fonctionnalité du système ECCOE

Les compétences ESCO peuvent être spécifiées dans le catalogue des possibilités d'apprentissage ECCOE (LOC).

8. Description du résultat

Le résultat de cette activité est une page web présentant le MOOC, où à côté de chaque résultat d'apprentissage il y a le lien / le pointeur vers la compétence respective dans le portail ESCO. Voir l'exemple ici :

<https://www.pok.polimi.it/>

-> Managing changes

https://www.pok.polimi.it/courses/course-v1:Polimi+MANCHAN101+2021_M6/environ

9. Liens utiles

Compétences ESCO

https://esco.ec.europa.eu/en/classification/skill_main

Catalogue en ligne des opportunités d'apprentissage de l'ECCOE (LOC)

<https://eccoe.eu/eccoe-catalogue-of-learning-opportunities/>

Justificatifs numériques Europass

<https://europa.eu/europass/digital-credentials/issuer/#/home>

Comment préparer vos données | Les justificatifs numériques européens de l'apprentissage

<https://europa.eu/europass/en/preparing-credentials-european-digital-credentials-learning#3243>

1. Public cible

Personnel des établissements d'enseignement supérieur, tels que

- Personnel enseignant
- Ingénieur / conseiller pédagogique
- Directeur de programme
- Personnel administratif

2. Résumé

Un établissement souhaite offrir une opportunité d'apprentissage de type micro-certification aux partenaires du système ECCOE, et doit donc créer une description de module de micro-certification / opportunité d'apprentissage qui soit compatible avec le catalogue des opportunités d'apprentissage et le modèle européen d'apprentissage (European Learning Model – ELM).

3. Attentes

1. Susciter l'intérêt des apprenants des établissements partenaires pour participer à cette micro-certification.
2. Créer une visibilité pour cette opportunité d'apprentissage par micro-certifications.
3. Augmenter le nombre d'inscriptions à cette micro-certification.
4. Donner et recevoir : ajouter les modules d'une institution à l'ensemble des opportunités d'apprentissage, et donner aux apprenants un plus large choix, avec la possibilité de s'inscrire aux opportunités d'apprentissage d'un autre établissement partenaire, pour faire reconnaître leurs crédits.

4. Connaissances préalables

1. L'établissement doit être un partenaire ECCOE (ou un membre du réseau ECCOE).
2. La personne qui crée la description du module de micro-certifications doit avoir une connexion et des droits d'édition au catalogue des possibilités d'apprentissage à l'adresse <https://eccoe.eu/wp-admin>.
3. Le cas échéant, les directives de l'établissement pour la création d'une description de module et pour la description des résultats d'apprentissage sont suivies.

5. Description de l'activité

1. Identifier et analyser l'opportunité d'apprentissage (LOpp) à l'aide de la feuille disponible sur https://docs.google.com/document/d/1ZQQHN84MAH_LQ_XXR2of-VA_EOHCzvlvc8M7vYy0XRQ/edit. Cela sert d'autocontrôle.
2. Après approbation par le comité de pilotage ECCOE (voir ci-dessous le point 6. "Description de la fonctionnalité du système ECCOE"), connectez-vous à <https://eccoe.eu/wp-admin>, puis allez à la [page "Learning Opportunities"](#)¹¹ du catalogue (LOC) et remplissez les champs, qui fournissent des vocabulaires contrôlés et une aide spécifique au contexte si nécessaire.

Voir les instructions dans le tutoriel du catalogue des possibilités d'apprentissage <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/07/How-to-issue-ECCOE-credentials.pdf>

3. La description du module contient les groupes de champs suivants :
 - Informations générales sur le LOpp : [...]
 - Informations détaillées sur la LOpp : [...]
 - Spécification d'apprentissage : [...]
 - Informations de contact : [...]
 - Spécifications d'apprentissage connexes [...]

6. Description de la fonctionnalité du système ECCOE

1. Le comité de pilotage ECCOE examinera l'opportunité d'apprentissage proposée.
2. Celui-ci approuve l'opportunité d'apprentissage pour l'inclure dans le catalogue, ou vous consulte pour résoudre les problèmes en suspens.

7. Description du résultat

1. L'opportunité d'apprentissage est listée dans le catalogue ECCOE et les étudiants peuvent alors la consulter et s'y inscrire. L'inscription se fait sur le site web du partenaire.
2. Des informations supplémentaires, telles que les nouveaux modèles d'accords de reconnaissance des crédits (MCRA) ou des informations sur le lieu de reconnaissance de la micro-certification, peuvent être ajoutées si nécessaire.

8. Liens utiles

Le tutoriel du catalogue des possibilités d'apprentissage de l'ECCOE à

<https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/07/How-to-issue-ECCOE-credentials.pdf>

Modèle d'apprentissage Europass

https://github.com/european-commission-europass/Europass-Learning-Model/blob/master/Learning-Opportunities/Opportunités_d'apprentissage.md

Les titres numériques Europass pour l'apprentissage

<https://webgate.acceptance.ec.europa.eu/europass/edci-issuer/#/home>

Vocabulaires normalisés Europass

<https://op.europa.eu/en/web/eu-vocabularies/europass>

Classification européenne des aptitudes, compétences, qualifications et professions (ESCO)

<https://ec.europa.eu/esco/portal>

Modèle de description de module de micro-certifications ECCOE

<https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/06/Micro-credential-Module-description-template.pdf>

Cours sur la création et l'attribution des justificatifs numériques Europass (inscription obligatoire)

<https://lms.discovet.eu/course/view.php?id=4>

¹¹ https://eccoe.eu/wp-admin/edit.php?post_type=loc_catalogue_item

1. Public cible

Personnel des établissements d'enseignement supérieur, tels que

- Personnel enseignant
- Ingénieur / conseiller pédagogique
- Directeur du programme
- Personnel administratif

2. Résumé

Un établissement souhaite offrir une opportunité d'apprentissage par micro-certifications et doit donc créer une description de module de micro-certification qui soit compatible avec le modèle européen d'apprentissage (European Learning Model – ELM).

3. Attentes

1. Suscitez l'intérêt des apprenants pour obtenir cette micro-certification.
2. Créer une visibilité pour les opportunités d'apprentissage par micro-certification.
3. Augmenter le nombre d'inscriptions à cette micro-certification.
4. Soutenir l'amélioration de la manière dont les opportunités d'apprentissage sont décrites (harmonisation, clarté, détails sur les résultats d'apprentissage, les activités d'apprentissage et l'évaluation).

4. Connaissances préalables

1. L'établissement propose une offre d'apprentissage (programmes d'apprentissage courts, MOOC, SPOC ou autres) et souhaite délivrer des micro-certifications numériques pour reconnaître les acquis des apprenants.
2. La personne qui crée la description de l'offre d'apprentissage a accès à toutes les informations pédagogiques et administratives (résultats d'apprentissage, compétences développées, activités d'apprentissage, formes d'évaluation, frais, procédures d'inscription et d'admission, etc.)
3. Le cas échéant, les directives de l'établissement pour la création d'une description de module et pour la description des résultats d'apprentissage sont suivies.

5. Description de l'activité

1. Consultez le catalogue des opportunités d'apprentissage ECCOE pour obtenir des exemples de la manière de décrire une opportunité d'apprentissage <https://eccoe.eu/eccoe-catalogue-of-learning-opportunities/>
2. Comparez avec la manière dont des opportunités d'apprentissage similaires sont décrites sur le site web de votre établissement ou sur la plateforme MOOC.
3. Contactez les personnes/l'équipe en charge de la section "offre de formation" du site web de votre établissement ou de la plateforme MOOC afin d'explorer les possibilités et les contraintes pour améliorer la manière dont vos opportunités d'apprentissage sont décrites.

4. Consultez les sites web et les bases de données nationales concernant les référentiels de compétences nationaux.
5. Consultez le portail de la classification européenne des qualifications, compétences, qualifications et professions (ESCO) <https://ec.europa.eu/esco/portal> et mettez en correspondance les connaissances et les compétences (acquis de l'apprentissage) de votre propre opportunité d'apprentissage avec ESCO, si cela n'a pas déjà été fait.
6. Téléchargez le [modèle d'opportunité d'apprentissage ECCOE](#)¹² et complétez-le avec vos informations institutionnelles.
7. Facultatif : utilisez votre opportunité d'apprentissage détaillée pour concevoir une micro-certification numérique afin de reconnaître les acquis.
8. Publiez votre opportunité d'apprentissage sur votre site web / plateforme MOOC et sur Europass si vous le souhaitez.

6. Description du résultat

1. L'opportunité d'apprentissage est répertoriée sur votre site web institutionnel et fournit des informations détaillées pour aider les apprenants à identifier sa pertinence pour eux.
2. Facultatif : l'opportunité d'apprentissage est répertoriée sur Europass pour une visibilité supplémentaire et pour soutenir la mobilité et l'employabilité.
3. Facultatif : des informations supplémentaires, telles que la disponibilité d'une micro-certification numérique et le contexte dans lequel cette certification est reconnue, sont fournies.

7. Liens utiles

Catalogue des opportunités d'apprentissage ECCOE

<https://eccoe.eu/eccoe-catalogue-of-learning-opportunities/>

Modèle d'apprentissage Europass

<https://github.com/european-commission-europass/Europass-Learning-Model/blob/master/Learning-Opportunities/Opportunités d'apprentissage.md>

Les titres numériques Europass pour l'apprentissage

<https://webgate.acceptance.ec.europa.eu/europass/edci-issuer/#/home>

Vocabulaires normalisés Europass

<https://op.europa.eu/en/web/eu-vocabularies/europass>

Classification européenne des aptitudes, compétences, qualifications et professions (ESCO)

<https://ec.europa.eu/esco/portal>

Modèle de description de module de micro-certifications ECCOE

<https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/06/Micro-credential-Module-description-template.pdf>

Cours sur la création et l'attribution de titres numériques Europass (inscription obligatoire)

<https://lms.discovet.eu/course/view.php?id=4>

¹² <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/06/Micro-credential-Module-description-template.pdf>

1. Public cible

Personnel des établissements d'enseignement supérieur, tels que

- Vice-recteur à l'enseignement et/ou aux affaires internationales
- Responsable de la mobilité internationale
- Personnel enseignant ou directeur de programme
- Ingénieur / conseiller pédagogique

2. Résumé

Le projet ECCOE a développé une série d'outils, de guides et de services pour aider les établissements d'enseignement supérieur et les autres prestataires de formation à collaborer pour soutenir l'adoption des micro-certifications numériques. Ce guide fournit des exemples de collaboration réussie pendant la durée du projet, qui peuvent servir d'inspiration pour d'autres, et présente les outils et services ECCOE qui peuvent soutenir cette collaboration.

3. Attentes

1. Un établissement d'enseignement supérieur (EES) cherche à développer des micro-certifications, soit dans le cadre d'un partenariat existant (par exemple une Alliance d'Université européenne), soit en cherchant des partenaires pour développer un nouveau projet.
2. L'ESS / prestataire / alliance / projet souhaite améliorer son portefeuille d'opportunités d'apprentissage afin d'offrir plus de choix et de spécialisations aux apprenants.

4. Connaissances préalables

1. Sensibilisation aux micro-certifications et à leur potentiel
2. Connaissance des procédures de reconnaissance / accréditation dans l'établissement et dans les établissements partenaires.
3. Stratégie institutionnelle en lien avec les micro-certifications
4. Possibilités de financement ou financement interne

5. Description de l'activité

1. Les partenaires ECCOE contactent les EES ou les Alliances identifiés, ou sont contactés par eux.
2. Les EES ou les Alliances identifient les personnes / rôles clés
3. Les partenaires ECCOE offrent des conseils sur la stratégie, font des démonstrations et produisent des justificatifs « modèle » pour susciter l'intérêt et obtenir l'adhésion des EES / Alliances.
4. Les partenaires ECCOE élaborent un programme ou un contrat sur mesure pour accompagner les EES / Alliances avec différents niveaux de soutien.

6. Description des fonctionnalités du système ECCOE

ECCOE fournit des modèles et des lignes directrices pour :

1. Délivrer des micro-certifications sous la forme de justificatifs numériques compatibles Europass
 - a. Modèle de justificatif numérique
 - b. [ECCOE Traductions](#)¹³
2. Modèle d'accord de reconnaissance de crédit (MCRA)
 - a. Outil MCRA ([prototype Google Sheets](#)¹⁴)
 - b. MCRA [Wordpress Tool](#)¹⁵, Mot de passe : MCRA2020)
 - c. [Guide de l'utilisateur MCRA](#)¹⁶
3. Un répertoire des opportunités d'apprentissage <https://eccoe.eu/eccoe-catalogue-of-learning-opportunities/>

7. Description de l'étude de cas

1. Une association d'établissements d'enseignement supérieur souhaitait développer une offre de micro-certifications pour offrir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
2. Le partenaire national ECCOE a été invité à donner une série de présentations à différents groupes de parties prenantes de l'association et de son réseau plus large.
3. Les présentations et démonstrations ont porté sur la sensibilisation aux micro-certifications, de la stratégie à la mise en œuvre.
4. Le partenaire ECCOE a produit des justificatifs « modèle » pour montrer à quoi ils ressembleraient.
5. Le partenaire ECCOE a également accompagné les ingénieurs pédagogiques et les responsables de programme dans l'amélioration des descriptions de domaines spécifiques tels que les résultats d'apprentissage, les activités d'apprentissage et l'évaluation.
6. Un document a été rédigé pour préciser les rôles et les responsabilités de chacune des parties prenantes : (1) l'organisme émetteur ; (2) l'organisme chargé de dispenser la formation et l'évaluation ; (3) l'organisme chargé de sceller les justificatifs au nom de l'organisme émetteur.
7. Une feuille de route a été établie pour planifier le travail de la conception à la mise en œuvre complète.

8. Description du résultat

1. Les EES / Alliances qui mettent en œuvre des micro-certifications atteignent un plus large éventail d'apprenants (tout au long de la vie, non traditionnels).
2. Les EES / Alliances augmentent leur réseau en mettant en œuvre des pratiques de reconnaissance mutuelle.
3. Les EES / Alliances contribuent à accroître la mobilité des étudiants en facilitant la reconnaissance des acquis par le biais de micro-certifications.
4. Les établissements d'enseignement supérieur et les alliances soutiennent l'employabilité en fournissant aux apprenants des microcrédits numériques dignes de confiance, fiables et riches en données, alignés sur les besoins du marché du travail et de la société.

¹³ <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2022/07/ECCOE-Translations.xlsx>
¹⁴ <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2020/12/MCRA-User-Guide.v.1.4.pdf>

¹⁵ https://eccoe.eu/outputs/io2/mcra_fp/

¹⁶ <https://eccoe.eu/wp-content/uploads/sites/28/2020/12/MCRA-User-Guide.v.1.4.pdf>

Juillet 2022

Un guide pratique élaboré par l'équipe du projet ECCOE.

Alessandra Antonaci, Deborah Arnold, Jochen Ehrenreich, Ada Giannatelli, Mykolé Lukošienė, Ildiko Mazar, Carmen Padrón Nápoles, Timothy Read, Beatriz Sedano, Airina Volungevičienė. Pour plus de détails, voir <https://eccoe.eu/partners/>.

9. Liens utiles

Micro-certifications universitaires de l'ECIU : une vision pour les apprenants européens, des valeurs et des priorités

<https://www.eciu.org/news/presentation-of-the-third-eciu-university-micro-credentials-paper-a-vision-for-european-learners-values-and-priorities>

https://assets-global.website-files.com/551e54eb6a58b73c12c54a18/62ab225477535859cb10972f_Paper%203%20ECIU_corrections.pdf

Adoption des recommandations du Conseil européen sur les comptes individuels d'apprentissage et les microcrédits

<https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2022/06/16/council-recommends-european-approach-to-micro-credentials/>

À propos du projet ECCOE

Le décloisonnement croissant de l'enseignement supérieur et la disponibilité de programmes d'apprentissage courts et de MOOC en ligne présentent des avantages indéniables pour les apprenants tout au long de la vie d'aujourd'hui. Ces moyens d'enseignement plus souples sont mieux adaptés à l'émergence rapide de nouvelles aptitudes et compétences exigées par le marché du travail. Toutefois, certains problèmes - tels que les préoccupations relatives à la protection des données et à la vie privée ou l'absence de mécanismes de validation et de reconnaissance des titres numériques - constituent un sérieux frein au progrès. Le projet ECCOE vise à présenter une solution à bon nombre de ces problèmes en tenant compte à parts égales des perspectives des apprenants, des établissements d'enseignement supérieur (EES) et des employeurs.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union